

Collecte des déchets

La collecte des déchets est assurée par les services de la Communauté des Communes du Volvestre

Calendrier des collectes pour l'année 2025 pour notre commune. Si vous souhaitez télécharger celui-ci, cliquez sur [ce lien](#)

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Volvestre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LACAUGNE

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5					1	2						1	2
6	7	8	9	10	11	12		3	4	5	6	7	8	9						
13	14	15	16	17	18	19		10	11	12	13	14	15	16						
20	21	22	23	24	25	26		17	18	19	20	21	22	23						
27	28	29	30	31				24	25	26	27	28	29	30						

AVRIL							MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5	6			1	2	3	4						1
7	8	9	10	11	12	13		5	6	7	8	9	10	11						
14	15	16	17	18	19	20		12	13	14	15	16	17	18						
21	22	23	24	25	26	27		19	20	21	22	23	24	25						
28	29	30						26	27	28	29	30	31							

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5	6				1	2	3						
7	8	9	10	11	12	13		4	5	6	7	8	9	10						
14	15	16	17	18	19	20		11	12	13	14	15	16	17						
21	22	23	24	25	26	27		18	19	20	21	22	23	24						
28	29	30	31					25	26	27	28	29	30	31						

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5					1	2							
6	7	8	9	10	11	12		3	4	5	6	7	8	9						
13	14	15	16	17	18	19		10	11	12	13	14	15	16						
20	21	22	23	24	25	26		17	18	19	20	21	22	23						
27	28	29	30	31				24	25	26	27	28	29	30						

LES BONS GESTES

- Sortir votre bac la veille au soir (poignée du côté route).
- Éviter de déposer des poches au sol.
- Séparer les emballages.
- Grands cartons à déposer en déchetterie.
- Mouchoirs en papiers et essuie-tout avec les ordures ménagères.

RATTRAPAGES DE COLLECTE

La collecte des déchets n'ayant pas lieu les jours fériés, des jours de rattrapage sont prévus.

JOUR FÉRIÉ	DATE	JOUR DE RATTRAPAGE
Assomption	Vendredi 15 août	Lundi 18 août

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Jeudis : 16 janvier, 18 septembre

Quelle est la marche à suivre ?
Inscription préalable (jusqu'à la veille de la collecte, avant 12h) par téléphone au 05 61 90 99 63 ou par mail à dechets@cc-volvestre.fr, en précisant votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ainsi que la nature des encombrants à prendre en charge.

Attention : déchets verts, gravats, déchets toxiques seront refusés : ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

Ordures ménagères Tri Jours fériés avec rattrapage Encombrants

Pour nous contacter :
05 61 90 99 63 dechets@cc-volvestre.fr

Les 3 grandes catégories de déchets à trier :

- Déchets recyclables (conteneur jaune):

La collecte du tri sélectif dans les bacs jaunes, se fait le mardi des semaines paires. Pour les habitations disposant d'un bac individuel, il leur est demandé de sortir le bac le lundi soir et de le rentrer dès que possible après passage du service de collecte.

- Déchets non recyclables (conteneur gris):



Les ordures ménagères dans les bacs gris sont collectés le vendredi. Pour les habitations disposant d'un bac individuel, il est demandé de sortir le bac le jeudi soir et de le rentrer dès que possible après passage du service de collecte.

- **Déchets organiques (composteur):**

Afin de réduire le volume des ordures ménagères, il est possible de faire du compostage. Il peut y être mis par exemple : l'essuie-tout non imprimés, épluchures (fruits et légumes), coquilles d'œufs, fruits et légumes avariés, marc de café et sachets de thé, restes de repas (non gras et sans sauce), pain émiétté, fleurs fanées, plantes d'intérieur (sans pot ni plastique) ... La communauté des communes du Volvestre peut fournir des composteurs aux habitants volontaires, pour cela vous pouvez compléter la demande [ici](#) ou téléphoner au **05 61 90 99 63**. Il est possible de bénéficier d'une formation de 30 minutes lors de la récupération du composteur pour une meilleure utilisation de celui-ci..

Si besoin vous pouvez télécharger [l'essentiel sur la gestion de vos déchets](#)

Si votre conteneur est cassé ou trop petit, vous pouvez demander son changement en téléphonant au **05 61 90 99 63** ou sur [la page spécifique de la communauté des communes](#)

Si vous souhaitez signaler un problème de collecte, vous pouvez téléphoner au **05 61 90 99 63** ou le signaler sur [la page spécifique de la communauté des communes](#).

A cela s'ajoute :

- **Les déchets spécifiques à apporter en déchetterie:**

Certains déchets nécessitent un traitement particulier et ne doivent pas être jetés dans les conteneurs jaunes de tri. Apportez- directement en déchetterie, : les grands cartons, les produits toxiques (peintures, solvants, piles, ampoules fluo-compactes ...), les appareils électroniques (téléphones, ordinateurs, appareils électro-ménagers ...), les végétaux (branches, déchets de jardin ...) ... Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la [page spécifique de la communauté des communes](#).

Sur le territoire de la Communauté des Communes du Volvestre, 2 déchetteries sont présentes (horaires d'ouvertures : du mardi au samedi, 8h45-11h45 et 14h-17h45) : une à [Carbonne](#) et une à [Montesquieu-Volveste](#) . Pour plus d'information vous pouvez consulter [la page déchetteries de la communauté des communes](#) .

Pour avoir accès aux déchetteries, il faut être en possession de la carte d'accès que vous pouvez récupérer :

- à la mairie,

- 
- au siège de la communauté des communes
 - ou en vous inscrivant en ligne sur volvestre.ecocito.com.

Pour cela il vous faudra fournir un justificatif de domicile et d'une carte grise du véhicule qui sera utilisé.

- **Les encombrants:**

Est considéré comme encombrant tout objet de volume imposant ne rentrant pas dans une voiture. Pour cela, sur notre commune, la communauté des communes du Volvestre organise une collecte dite "des encombrants" 2 fois par an.

Pour cette année 2025, les dates sont :

- le jeudi 16 janvier 2025
- le jeudi 18 septembre 2025

Afin de pouvoir avoir bénéficié du passage du personnel de collecte il faut s'inscrire sur la [page spécifique](#) au plus tard la veille à 12H00.

- **Points d'apport volontaire verre et textile :**

Sur la commune il est mis à disposition 1 point d'apport volontaire pour le verre et 1 point d'apport volontaire pour le textile.

Le point de collecte du verre se situe à coté du parking de la mairie. [Collecteur de verre](#) Merci de respecter les règles de collecte et de sécurité (ne rien déposer au sol).

Le point de collecte du textile se situe derrière l'église face au terrain de basket [Collecteur de textile](#) .

Si vous constatez que ces collecteurs sont pleins ou non utilisables vous pouvez contacter le service de collecte de la communauté des communes au 05.61.90.80.70 .

Testez vos connaissances sur le tri :

Cliquez sur l'image pour commencer le quiz sur le tri sélectif :

